

CP 478, 1951 Sion





CP 478, 1951 Sion

Rapport d'activités 2022-2023 du Centre de Compétences en Surdité (CCS)

Nombre de jeunes concernés : 99 (soit 10 de plus que l'année précédente)

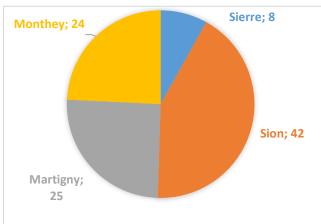
Sexe: 50 filles, 49 garçons

KANTON WALLIS

Âge: 9 enfants pré-scolaires (dont 3 futurs 1H), 67 en scolarité primaire, 14 en secondaire, 9 en post-scolaire

Type d'appareillage: 73 enfants portent une/des prothèse.s auditive.s, 10 un/des implant.s cochléaire.s et 16 n'ont pas d'appareil. Parmi les enfants non-appareillés, on trouve 4 enfants CODA (Children Of Deaf Parents), 4 surdité de transmission, 5 surdités unilatérales, 3 surdités de perception.

Type de surdité : 73 surdités de perception, 7 de transmission, 13 unilatérales, et 2 indéterminées (ainsi que 4 enfants CODA)

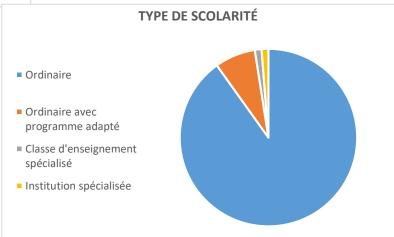


Régions :

- 8 à Sierre
- 42 à Sion
 - 25 à Martigny
- 24 à Monthey

Type de scolarité : 81 enfants scolarisés

- 73 ordinaire
- 6 ordinaire avec programme adapté
- 1 en classe d'enseignement spécialisé
- 1 institution spécialisée



Prestations principales

Le CCS a proposé des prestations de logopédie spécialisée en surdité par le biais de Centre pour le Développement et la Thérapie de l'Enfant et de l'Adolescent (CDTEA). A noter que Mme Sophie Walpen, logopédiste privée spécialisée à Sierre, continue exceptionnellement de suivre 3 situations dans le cadre d'un contrat de prestations. Au total, 48 enfants ont bénéficié de logopédie spécialisée. Des prestations de **soutien pédagogique spécialisé en surdité (SPS)** sont aussi proposées aux enfants sourds et malentendants par le biais de l'Office de l'Enseignement Spécialisé (OES) au travers du Centre Pédagogique Spécialisé (CPS) de Sion : 22 enfants en ont bénéficié cette année scolaire.

Prestations élargies

Le CCS collabore étroitement avec la Fondation A-Capella pour les prestations de langage parlé complété (LPC) ; avec une enseignante de Langue des Signes Française (LSF) pour des cours de Langue des Signes Française (LSF) destinés aux enfants ; ainsi qu'avec la FSS via la plateforme Signwise pour des cours de LSF en ligne à destination des familles. 16 enfants ont bénéficié de prestations de LPC; 8 enfants de LSF en classe, et 7 familles (dont 2 en attente d'inscription) ont profité de l'opportunité de suivre gratuitement le premier module de la plateforme d'apprentissage signwise.

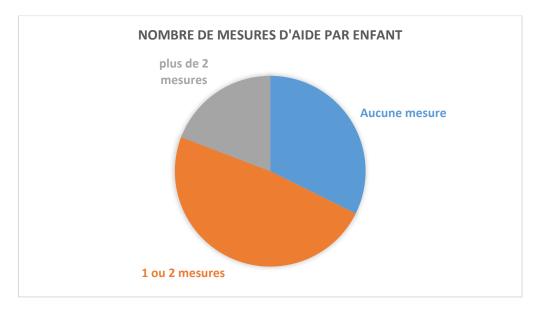
Le CCS collabore également avec le CDTEA pour des prestations de **psychomotricité**, **psychologie ou de logopédie non-spécialisées en surdité**, et avec l'Office Educatif Itinérant (OEI) pour des **prestations d'éducation précoce**. Cette année, 2 enfants sourds ont bénéficié d'un suivi par l'OEI ; 4 enfants ont bénéficié de psychologie non-spécialisée; 4 enfants de logopédie ordinaire au CDTEA et 2 enfants de psychomotricité.

Vue d'ensemble des différentes mesures proposées aux enfants sourds et malentendants

Sur 99 enfants connus du CCS, 32 n'ont besoin d'aucune mesure de thérapeutique ou pédagogique spécifique. Le CCS, de par sa coordinatrice scolaire Mme Isabelle Délétroz, reste à disposition en prenant de leurs nouvelles plus ou moins régulièrement. Cela représente près d'un tiers des enfants suivis.

De nombreux enfants bénéficient de prestations spécifiques au déficit auditif, à savoir la logopédie spécialisée en surdité (48), des périodes de SPS (22) ou de LPC (16), et de cours de LSF (8).

Près de la moitié des enfants (49%) bénéficient d'une ou deux mesures et le 20% restant a besoin de plus de deux mesures d'aide.



Collaboration avec l'école et les crèches

Les logopédistes du CCS ont fait office de personnes-ressources auprès des enseignants des enfants qu'elles suivent ; de personnes-ressources pour les intégrations en crèche d'enfants sourds ou malentendants ; et ont proposé leur soutien et conseils aux parents. La coordinatrice scolaire du CCS a proposé des « info-surdité » aux enseignants accueillant un enfant sourd et a participé aux réseaux décisionnels de la plupart des enfants sourds valaisans.

Collaboration avec les médecins et les associations

Le CCS collabore étroitement avec ses différents partenaires. La collaboration avec les médecins ORL se fait par des rapports réguliers. Des contacts réguliers sont entretenus avec les audioprothésistes, principalement par les logopédistes.

Le Forum Surdité, qui regroupe les professionnels et associations autour de la surdité en Valais, a eu lieu une fois cette année. Les nouvelles prestations du Centre Les Chemains y ont été présentées, avec notamment un service itinérant en surdité plus développé en Valais, un coaching professionnel et une permanence, en plus du centre de jour déjà existant. Les Marmettes proposent également un suivi socio-éducatif pour les enfants avec un double handicap visuel et auditif, tels que les syndromes d'Usher.

Formations et supervisions

Les professionnels du CCS ont bénéficié de formation continue et supervisions. Les logopédistes sont supervisées depuis 2022 par Anne-Claude Budzinski, logopédiste spécialisée à Romont. Une logopédiste a suivi une formation sur les troubles du traitement auditif à Paris. Plusieurs logopédistes ont participé à la formation de l'ECES sur les troubles vestibulaires associés à la surdité. Les enseignants SPS ont bénéficié de 12 périodes de cours de LSF avec Mme Rolande Praplan, adapté à leur niveau (débutant ou avancé), tout au long de l'année. Certaines logopédistes ont également profité de ces cours de LSF. Certains professionnels ont participé aux deux journées de formation organisées par le GRPS (Groupe Romand pour les Professionnels de la Surdité). La première avait pour thème « Développement d'une intervention pour sensibiliser les professionnels de la santé au vécu et aux besoins des personnes sourdes et malentendantes » et la deuxième, qui se déroulait dans l'institution du Repuis, portait sur « Les profils atypiques, une opportunité pour le marché du travail de demain ? » Ils ont aussi répondu aux invitations des activités proposées par la SSV (Société des Sourds du Valais).

Coordination du CCS

Les coordinatrices scolaire et thérapeutiques du CCS se sont rencontrées à cinq reprises durant l'année. Cinq rencontres ont été organisées entre enseignants SPS après les cours de langue des signes. Deux rencontres avec les directions de l'OES, du CDTEA, de l'OEI et du CPS de Sion ont également eu lieu. En mars, la séance de prolongation des mesures pédagogiques organisée par l'OES a permis aux conseillers pédagogiques de se déterminer sur les besoins des enfants sourds pour l'année scolaire 2023-2024, en collaboration avec Isabelle Délétroz, coordinatrice scolaire du CCS. Elle a également assisté aux séances d'information dispensées par la HEPVD pour le prochain CAS en surdité. Des contacts avec certains assistants sociaux ont été pris pour parler des situations postscolaires et des jeunes à risques.

Autres informations et projets

Durant l'année scolaire 2022-2023, Philomène Fernandez a été remplacée par Genni de Bari durant son congé maladie et maternité de juin à décembre 2022. Depuis janvier 2023, elle a rejoint l'équipe des logopédistes du CCS.

La « journée SPS » a été réitérée en mai 2023 pour permettre aux enfants sourds, suivis en SPS, de faire connaissance et de développer leur sentiment d'appartenance. Des joutes sportives ont été organisées pour agrémenter cette journée. On constate que certains enfants l'attendent et la redemandent. Tous les participants ont été enchantés par cette journée.

La demi-journée de regroupement d'enfants sourds à l'école des Collines a amené à des retours très positifs et se poursuivra en 2023-2024 sur 4 périodes plutôt que 3. Une logopédiste, une enseignante SPS et une enseignante de LSF participent au projet. Le centre SIPE est également intervenu pour proposer un cours d'éducation sexuelle adapté à la surdité.

Août 2023

Anne Barras, Philomène Fernandez, Genni De Bari et Marie-Stéphanie Julien
Logopédistes spécialisées en surdité

Isabelle Délétroz
Coordinatrice scolaire